

## POUR UNE GESTION EN TOUTE TRANQUILLITÉ !

### Honoraires de gestion

- Appartement ou maison : 7.60% TTC/mois sur le quittancement
- Locaux commerciaux / professionnels : idem
- Autres locaux (garage, entrepôt..) : 10% TTC/mois sur le quittancement
- Suivi des travaux, sinistre, dégâts des eaux, incendie, contentieux impayés hors GLI, présence aux AG ou toutes autres demandes : 68€ TTC vacation horaire
- Frais administratifs : 2.90€ TTC/mois
- Honoraires d'assistance à la livraison du bien : offert
- Aide à la déclaration (informations fiscales) : 50€ TTC
- Gestion des charges de copropriété : inclus

	SURFACE < ou = à 31m <sup>2</sup>		SURFACE de 31,01m <sup>2</sup> à 50m <sup>2</sup>		SURFACE > ou = à 50,01m <sup>2</sup>	
	BAILLEUR	LOCATAIRE	BAILLEUR	LOCATAIRE	BAILLEUR	LOCATAIRE
Entremise et négociation	41€		41€		41€	
Visite, constitution dossier locataire, rédaction bail	10€ du m <sup>2</sup>	10€ du m <sup>2</sup>	8,50€ du m <sup>2</sup>	8,50€ du m <sup>2</sup>	7€ du m <sup>2</sup>	7€ du m <sup>2</sup>
État des lieux	3€ du m <sup>2</sup>	3€ du m <sup>2</sup>	3€ du m <sup>2</sup>	3€ du m <sup>2</sup>	3€ du m <sup>2</sup>	3€ du m <sup>2</sup>

## LA TRANQUILLITÉ C'EST AUSSI UNE GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS !

- Garantie des loyers impayés : 2,50% TTC/mois (loyer + charges)

Nature des Garanties	Durée et plafond	Paiement des indemnités	Franchise
Loyers impayés, charges, taxes et frais de justice	Durée illimitée	Sinistre pris en charge dès le 1 <sup>er</sup> mois d'impayé avant commandement de payer	Néant
Reconstitution du préavis	En cas de décès En cas de départ furtif		Néant
Détériorations immobilières	Jusqu'à 10 000€ par sinistre		Néant
Protection juridique	15 000€		Seuil d'intervention 250€

Exemple :

Pour la location d'un T2 à 650€ de loyer (dont 50€ de charges) avec l'assurance GLI

Le montant des honoraires et de :

- $650€ \times 7.60\% = 49.40€$  TTC pour les honoraires de gestion
- $650€ \times 2.50\% = 16.25€$  TTC pour l'assurance Garantie Loyers Impayés

**Les honoraires de gestion, de location et les garanties de loyers impayés sont déductibles de vos revenus fonciers**

- Garantie vacance locative : 2.50% TTC/mois (loyer + charges)

Nature des Garanties	Durée / Plafond	Paiement des Indemnités	Franchise
Loyer + charges	4 mois	100%	2 mois

#### TARIF ASSURANCE PROPRIÉTAIRE NON OCCUPANT

##### Appartement loué vide

T1	T2	T3	T4
83€	88€	98€	108€

##### Appartement loué meublé

T1	T2	T3	T4
88€	93€	108€	113€

##### Forfait maison non meublée

Surface inférieure à 150m <sup>2</sup>	Surface supérieure à 150m <sup>2</sup>
170€	Sur demande

##### Forfait maison meublée

Surface inférieure à 150m <sup>2</sup>	Surface supérieure à 150m <sup>2</sup>
190€	Sur demande